

Image not found or type unknown



Notre frère s'est servi sur les comptes

Par **Audrey Lemaire**, le **28/09/2016** à **09:24**

Bonjour,

suite au décès de mon père, nous nous sommes aperçu que notre frère qui avait procuration sur les comptes à vider les comptes et qu'il ne nous reste plus rien. Il a estimé que nous n'en n'avons pas besoin.

Que peut-on faire pour récupérer notre part?

Merci